

Partie 3. Vers une refondation de la politique monétaire en Haïti

Introduction

L'analyse critique de la politique monétaire menée par la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 a révélé les limites structurelles d'une action publique enfermée dans une logique défensive, marquée par la gestion de crises successives et par une dépendance accrue aux institutions financières internationales. La BRH, malgré des efforts indéniables pour préserver la stabilité nominale et maintenir la crédibilité externe, n'a pas réussi à transformer ses interventions en leviers de développement. Chaque stabilisation ponctuelle — du taux de change, de l'inflation ou du système bancaire — a été obtenue au prix d'un affaiblissement de l'économie réelle, confirmant la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022).

Face à ce constat, la nécessité d'une refondation de la politique monétaire en Haïti apparaît comme une exigence stratégique. Il ne s'agit pas de nier les contraintes inhérentes à un État fragile, mais de repenser les instruments, les objectifs et les articulations institutionnelles de manière à dépasser la logique de survie et à inscrire la politique monétaire dans une perspective de développement durable et inclusif. Cette refondation suppose une approche multidimensionnelle qui relie étroitement la politique monétaire aux enjeux budgétaires, productifs, sociaux et territoriaux.

La première exigence est de sortir d'une politique monétaire réactive et ponctuelle, focalisée sur la stabilisation immédiate, pour l'inscrire dans une stratégie de moyen et long terme. Une

refondation implique d'intégrer des instruments innovants — tels que le financement sélectif du crédit productif, la promotion d'outils de financement inclusifs ou encore la mise en place de mécanismes monétaires régionaux — capables de renforcer la résilience interne et de réduire la dépendance aux chocs externes.

La politique monétaire ne peut se limiter à l'objectif de stabilisation des prix et du taux de change. Dans un pays comme Haïti, où l'économie réelle est en récession et où la pauvreté dépasse 60 % de la population, elle doit être pensée comme un levier de développement productif et social. Cela implique une articulation plus étroite avec la politique budgétaire et industrielle, ainsi qu'une volonté de soutenir prioritairement les secteurs stratégiques (agriculture, énergie, infrastructures) afin de réduire la dépendance externe et de créer des bases productives solides.

Un autre axe de la refondation réside dans la réconciliation entre crédibilité internationale et légitimité nationale. Si les engagements pris auprès du FMI et des bailleurs ne peuvent être ignorés, ils doivent être négociés de manière à laisser une marge de manœuvre à l'État pour répondre aux besoins urgents de la population. L'efficacité d'une politique monétaire ne saurait se mesurer uniquement à l'aune de la stabilité nominale, mais aussi à sa capacité à réduire la pauvreté, à soutenir l'investissement productif et à restaurer la confiance sociale dans les institutions.

Enfin, la refondation suppose de repenser la gouvernance de la politique monétaire. Celle-ci ne peut rester l'apanage exclusif de technocrates opérant dans une logique de conformité aux standards internationaux. Elle doit intégrer une dimension de participation, de transparence et de territorialisation, en associant les acteurs économiques, sociaux et territoriaux à la définition des priorités et en tenant compte des disparités régionales. Cette approche favoriserait une politique monétaire plus proche des

réalités locales et plus apte à répondre aux besoins concrets du pays.

La troisième partie de cet ouvrage se propose donc de passer du diagnostic critique à la construction de perspectives alternatives. Elle cherchera à identifier les leviers d'une refondation de la politique monétaire haïtienne, en montrant qu'il est possible — à condition d'un repositionnement stratégique — de dépasser la logique circulaire d'incompatibilités pour construire une politique monétaire ajustée, inclusive et tournée vers le développement. Cette partie explorera à la fois des pistes théoriques et des propositions concrètes, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la période 2020–2025 et sur les expériences comparatives de la région caribéenne.

Chapitre 10. Les incompatibilités structurelles mises en évidence

Introduction

L'examen de la politique monétaire conduite par la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 a permis de dégager un constat central : les tensions et contradictions observées dans la gestion de la monnaie et du crédit ne sont pas de simples accidents conjoncturels, mais relèvent d'incompatibilités structurelles inscrites au cœur même du fonctionnement de l'État haïtien et de son économie. En ce sens, la séquence analysée dans la deuxième partie de cet ouvrage ne fait que révéler, dans toute leur acuité, les mécanismes décrits par la théorie de l'incompatibilité des choix publics élaborée par Providence (2022).

Cette théorie postule que, dans un État fragile, il est impossible de concilier simultanément trois objectifs cardinaux de l'action publique : assurer la stabilité monétaire, financer le fonctionnement et les investissements de l'État, et soutenir la croissance économique. Tout effort pour satisfaire deux de ces objectifs se fait au détriment du troisième, créant un cercle d'arbitrages impossibles. La période 2020–2025 en Haïti a constitué une démonstration empirique de cette logique : la lutte contre l'inflation s'est traduite par une contraction de l'investissement productif ; le soutien ponctuel à l'activité économique a alimenté la dépréciation de la gourde ; et le financement public par création monétaire a accentué l'inflation et sapé la stabilité du système financier (BRH, 2020–2025).

Les crises successives — pandémie, séisme, flambée des prix internationaux, effondrement sécuritaire, dépendance accrue au FMI — n'ont pas créé ces incompatibilités, elles les ont mises en évidence. Chaque épisode de crise a agi comme un catalyseur,

révélant les fragilités institutionnelles : absence de bases fiscales solides, dollarisation partielle de l'économie, dépendance aux transferts de la diaspora et faiblesse du tissu productif. Ces facteurs structurels ont limité la portée des instruments monétaires traditionnels, rendant inefficace toute tentative d'ajustement orthodoxe.

L'analyse chronologique de la période étudiée montre la nature circulaire des arbitrages de la BRH. En 2020–2021, le soutien conjoncturel à la liquidité pour amortir la pandémie a alimenté une appréciation artificielle puis une nouvelle dépréciation de la gourde. En 2021–2022, les interventions restrictives pour contenir l'inflation ont contracté le crédit et accentué la récession. En 2022–2023, les ventes de devises pour stabiliser la monnaie ont érodé les réserves et aggravé la dépendance. Enfin, en 2024–2025, l'application stricte du « financement monétaire nul » a renforcé la discipline, mais accentué la pauvreté et la stagnation. Dans chaque séquence, l'impossibilité de concilier simultanément stabilité, financement public et relance économique a été confirmée (FMI, 2024; World Bank, 2023).

Le constat de ces incompatibilités ne saurait conduire à un fatalisme. Bien au contraire, il appelle à une refondation des objectifs et des instruments de la politique monétaire. La reconnaissance de l'impossibilité de satisfaire simultanément les trois impératifs doit inciter à penser autrement les priorités : plutôt que de tenter une impossible conciliation, il s'agit de définir des séquences d'action, des arbitrages assumés et des dispositifs institutionnels qui minimisent les coûts sociaux des choix opérés. Cette perspective ouvre la voie à la troisième partie de cet ouvrage, consacrée à la construction d'une politique monétaire ajustée, inclusive et orientée vers le développement.

Ce chapitre se propose donc d'approfondir l'identification des incompatibilités structurelles mises en évidence par la période 2020–2025. Il s'agira de montrer que les contradictions observées ne relèvent pas seulement de contingences historiques ou de crises ponctuelles, mais traduisent une fragilité systémique de l'État haïtien. En établissant ce diagnostic, on prépare la réflexion normative de la suite de l'ouvrage : comment dépasser ces incompatibilités, ou du moins les transformer en leviers pour une refondation de la politique monétaire et, au-delà, de l'action publique ?

1. Conflits entre stabilité monétaire, financement public et développement

L'analyse de la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 a révélé de manière systématique l'existence de conflits structurels entre trois objectifs fondamentaux : la stabilité monétaire, le financement public et le développement économique. Ces tensions, mises en évidence par la gestion successive des crises sanitaires, naturelles, sociales et internationales, traduisent non pas des erreurs de pilotage conjoncturel, mais l'impossibilité, pour un État fragile, de concilier simultanément des impératifs contradictoires.

1.1. Stabilité monétaire et contraction du financement public

La période 2020–2025 en Haïti illustre avec force la tension entre stabilité monétaire et contraction du financement public, une dynamique qui constitue l'un des nœuds centraux de l'incompatibilité des choix publics. Dans un contexte marqué par l'instabilité politique, la dollarisation de l'économie et la dépendance structurelle aux importations, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a priorisé la défense de la stabilité nominale au prix d'une réduction significative des marges budgétaires de l'État.

Du côté monétaire, la BRH a mis en œuvre une série d'instruments destinés à contenir la volatilité du taux de change et à ralentir l'inflation : relèvement des taux directeurs, émission massive de bons BRH, ajustement des réserves obligatoires et interventions fréquentes sur le marché des changes (BRH, 2024). Ces mesures ont permis d'obtenir certains acquis sur le plan nominal, notamment une stabilisation relative de la gourde et un ralentissement temporaire de l'inflation importée, salués par les partenaires internationaux (FMI, 2024; World Bank, 2024).

Cependant, cette stabilité a été obtenue au prix d'une contraction du financement public. L'application du principe de « financement monétaire nul », particulièrement à partir de 2023, a privé l'État de l'appui de la banque centrale pour couvrir ses déficits chroniques. Dans un pays où la pression fiscale reste inférieure à 12 % du PIB, cette interdiction a réduit drastiquement la capacité de l'État à investir dans les infrastructures, à financer les services sociaux et à répondre aux urgences sécuritaires et humanitaires (Providence, 2015). Faute de ressources internes suffisantes, l'État s'est trouvé contraint de dépendre encore davantage des bailleurs internationaux, accentuant ainsi la vulnérabilité budgétaire et la perte de souveraineté économique.

Les implications sociales de cette contraction ont été considérables. La compression des dépenses publiques a entraîné la réduction des subventions, notamment dans le secteur énergétique, et un affaiblissement des services de base comme l'éducation et la santé. Cette orientation a aggravé la pauvreté et accentué la défiance de la population envers l'État, perçu comme davantage préoccupé par sa crédibilité externe que par la satisfaction des besoins internes (ICG, 2023).

Ce dilemme illustre pleinement la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Stabiliser la monnaie par

des mesures restrictives suppose de réduire le financement public, ce qui compromet la relance économique et fragilise la légitimité interne de l'État. À l'inverse, financer l'État par la création monétaire risquerait de relancer une spirale inflationniste et de déstabiliser la gourde. L'expérience haïtienne entre 2020 et 2025 démontre que chaque choix dans ce champ contraint se traduit par un arbitrage coûteux, confirmant l'impossibilité de concilier simultanément stabilité monétaire, financement public et croissance dans un État fragile.

La stabilité monétaire obtenue entre 2020 et 2025 s'est accompagnée d'une contraction sévère du financement public, accentuant la dépendance externe et les tensions sociales. Ce paradoxe illustre la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics : dans un contexte de fragilité institutionnelle et économique, la défense de la monnaie se paie d'un affaiblissement de l'État et d'un recul des perspectives de développement.

1.2. Financement public et fragilisation de la stabilité monétaire

Le dilemme haïtien entre 2020 et 2025 illustre la tension inverse de celle observée avec la contraction budgétaire : chaque fois que l'État a recouru au financement public, par le biais d'avance de la Banque de la République d'Haïti (BRH) ou par une expansion des dépenses publiques non couvertes par des recettes fiscales suffisantes, la stabilité monétaire a été immédiatement fragilisée. Cette dynamique révèle la vulnérabilité extrême d'une économie dollarisée, dépendante des importations et marquée par la faiblesse structurelle de sa base fiscale.

Le financement monétaire du déficit a été une pratique récurrente avant l'adoption stricte du principe de « financement monétaire nul » en 2023–2024. Dans les années 2020–2022, la BRH a

régulièrement soutenu le Trésor par des avances et par le rachat de titres, afin de permettre à l'État de couvrir ses charges courantes, notamment le paiement des salaires publics et les subventions énergétiques (BRH, 2022). Si cette stratégie répondait à une urgence budgétaire et sociale, elle a rapidement entraîné une expansion de la masse monétaire qui s'est traduite par une pression accrue sur le marché des changes et une dépréciation accélérée de la gourde (FMI, 2023).

Cette fragilisation s'explique par le caractère hautement importateur de l'économie haïtienne. Chaque injection de liquidité en gourdes accroît la demande de devises, en raison de la nécessité d'importer biens alimentaires, énergie et intrants agricoles ou industriels. La dollarisation structurelle accentue cette dynamique : les agents économiques, anticipant l'érosion de la gourde, convertissent rapidement leurs avoirs en dollars, accélérant la spirale de dépréciation et alimentant l'inflation (World Bank, 2023). Le financement public, loin de soutenir la stabilité, a donc agi comme un facteur aggravant de déséquilibre monétaire.

Par ailleurs, le recours au financement public a contribué à un affaiblissement de la crédibilité de la BRH. Les interventions visant à défendre la monnaie sur le marché des changes devenaient de moins en moins efficaces, car les agents économiques percevaient la banque centrale comme contrainte par l'obligation de financer l'État, ce qui sapait ses engagements de stabilité. Ce déficit de crédibilité a accentué la dollarisation et réduit l'efficacité des instruments monétaires traditionnels, confirmant l'étroitesse de la marge de manœuvre dans un État fragile.

Enfin, ce dilemme met en évidence la dynamique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Lorsque l'État a choisi de

financer ses déficits par la création monétaire, il a temporairement répondu à ses besoins budgétaires et sociaux, mais au détriment de la stabilité monétaire. Dans ce contexte, la relance économique espérée s'est vite heurtée aux effets inflationnistes et à la volatilité du taux de change, illustrant l'impossibilité de concilier simultanément financement public, stabilité et croissance.

Le recours au financement public en Haïti entre 2020 et 2025 a montré ses limites : s'il a permis de combler temporairement les déficits budgétaires et d'éviter une crise sociale plus aiguë, il a fragilisé la stabilité monétaire en alimentant l'inflation et la dollarisation. Ce paradoxe confirme que, dans un État fragile, l'activation du levier budgétaire par la création monétaire entraîne inévitablement une perte de contrôle monétaire, validant ainsi l'hypothèse de l'incompatibilité des choix publics.

1.3. Développement économique et tensions avec la stabilité nominale

L'expérience haïtienne entre 2020 et 2025 met en évidence un paradoxe central : chaque tentative de promouvoir le développement économique s'est heurtée à des tensions avec la stabilité nominale. Ce paradoxe, caractéristique des économies fragiles, découle d'un déséquilibre structurel : l'absence d'une base productive solide et l'extrême dépendance aux importations font que tout effort de relance accroît mécaniquement la demande en devises, fragilisant le taux de change et alimentant l'inflation.

Le développement économique suppose des dépenses publiques accrues dans les infrastructures, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation, ainsi qu'un accès élargi au crédit pour financer l'investissement productif. Or, en Haïti, ces dynamiques stimulent directement la demande d'importations, qu'il s'agisse de matériaux de construction, de produits énergétiques ou d'intrants agricoles (World Bank, 2023). Cette demande supplémentaire

exerce une pression immédiate sur le marché des changes, dans un contexte de dollarisation structurelle où les agents économiques anticipent une dépréciation de la gourde et cherchent à sécuriser leurs revenus en devises.

Ainsi, chaque effort de relance devient source d'instabilité monétaire. L'augmentation des dépenses publiques, lorsqu'elle n'est pas couverte par une hausse significative des recettes fiscales ou par des financements concessionnels, se traduit par des déficits qui ne peuvent être comblés que par le recours au financement monétaire. Or, cette pratique, largement utilisée avant l'engagement au principe de « financement monétaire nul », a contribué à l'accélération de l'inflation et à la perte de crédibilité de la BRH (2021; 2022).

En parallèle, les politiques de crédit destinées à soutenir les entreprises et les ménages ont souvent eu des effets contradictoires. Si elles favorisent la consommation et l'investissement, elles renforcent aussi la pression sur le marché des changes, en raison de la dépendance quasi totale de l'économie aux importations. L'expérience de la pandémie de Covid-19, où des mesures de soutien limitées avaient été mises en œuvre, a montré à quel point ces politiques, bien qu'indispensables socialement, alimentaient rapidement les déséquilibres externes (FMI, 2023).

Ce paradoxe illustre la dynamique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Promouvoir le développement par la dépense publique et le crédit stimule l'économie réelle, mais fragilise la stabilité nominale ; défendre la stabilité par la discipline monétaire exige de freiner la relance ; financer l'État pour accompagner ces efforts accroît le risque inflationniste et affaiblit le taux de change. Dans ce cadre, le développement apparaît

constamment compromis par la nécessité de préserver la crédibilité externe et la stabilité nominale.

Le développement économique en Haïti entre 2020 et 2025 a été systématiquement entravé par des tensions avec la stabilité nominale. La dépendance aux importations, la dollarisation et la faiblesse des recettes fiscales transforment chaque effort de relance en menace pour la monnaie et l'inflation. Ce constat confirme la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics : dans un État fragile, développement, financement public et stabilité monétaire forment un triangle impossible à concilier sans une transformation structurelle profonde.

1.4. Le triangle d'incompatibilité en pratique

L'analyse de la politique monétaire et budgétaire haïtienne sur la période 2020–2025 montre que le triangle d'incompatibilité théorisé par Providence (2022) ne constitue pas une abstraction, mais bien une réalité quotidienne pour les décideurs publics. Chaque choix opéré par la Banque de la République d'Haïti (BRH) et par l'État s'est traduit par un arbitrage contraignant : stabiliser la monnaie, financer l'État ou soutenir la croissance. Mais ces trois objectifs n'ont jamais pu être poursuivis simultanément sans produire de déséquilibres majeurs.

La stabilité monétaire a été recherchée par des mesures de rigueur : hausse des taux directeurs, émission de bons BRH, relèvement des réserves obligatoires et interventions sur le marché des changes (BRH, 2020–2025). Ces instruments ont permis, dans certaines phases, de contenir la dépréciation de la gourde et de ralentir l'inflation. Toutefois, ce choix s'est accompagné d'une contraction de la liquidité et d'une récession persistante, démontrant que la stabilité nominale s'est faite au détriment de la relance productive.

Le financement public lorsqu'il a été privilégié — notamment par le recours au financement monétaire avant l'adoption stricte du principe de « financement monétaire nul » — a produit des effets inverses : accroissement de la masse monétaire, pressions inflationnistes et volatilité du taux de change (FMI, 2023). L'État, incapable de mobiliser des ressources fiscales suffisantes (moins de 12 % du PIB), a longtemps dépendu de la BRH pour couvrir ses déficits. Ce soutien a permis de maintenir le fonctionnement de l'administration et certaines subventions sociales, mais au prix d'une instabilité monétaire et d'une perte de crédibilité externe (World Bank, 2023).

Quant à la relance économique, elle a systématiquement été compromise. Toute tentative de stimuler la production et la consommation par des politiques de crédit ou de dépenses publiques a alimenté la demande d'importations et accru les pressions sur les réserves internationales. La dépendance structurelle aux importations et la dollarisation quasi totale de l'économie ont fait de chaque effort de relance un facteur d'instabilité supplémentaire (ICG, 2023).

Ainsi, la pratique de la politique économique en Haïti confirme que le triangle d'incompatibilité ne relève pas seulement d'une construction théorique, mais constitue une contrainte structurelle vécue par les institutions. Stabiliser la monnaie implique de sacrifier le financement public et la relance ; financer l'État fragilise la stabilité ; relancer l'économie accroît la vulnérabilité externe. Chaque décision devient un arbitrage circulaire, où les succès partiels dans un domaine se paient par des échecs dans les deux autres.

L'expérience de 2020–2025 démontre que la politique économique haïtienne est enfermée dans la logique du triangle d'incompatibilité : la BRH et l'État naviguent entre trois

impératifs irréconciliables. Cette impossibilité structurelle, loin d'être conjoncturelle, met en lumière la fragilité d'un modèle où la stabilisation nominale, le financement public et la relance économique se neutralisent mutuellement. Elle confirme la nécessité de repenser la politique monétaire et budgétaire dans une perspective plus large, intégrant la reconstruction institutionnelle et productive.

Les conflits entre stabilité monétaire, financement public et développement économique constituent l'un des traits structurants de la politique monétaire haïtienne. L'expérience de 2020–2025 confirme que tout progrès dans un domaine se réalise au détriment des deux autres, révélant l'impossibilité de concilier ces objectifs dans le cadre d'un État fragile. Cette incompatibilité structurelle, loin d'être un simple dilemme technique, constitue le cœur du problème monétaire et budgétaire en Haïti, et justifie la nécessité d'une refondation profonde des objectifs et des instruments de l'action publique.

2. Analyse empirique des limites de la BRH (2020–2025)

L'étude des *Notes sur la politique monétaire* publiées par la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025, croisée avec les principaux indicateurs macroéconomiques, permet de dresser une évaluation empirique des capacités et des limites de l'institution. Si la BRH a montré une certaine résilience institutionnelle face à des crises multiples — pandémie, séisme, flambée des prix internationaux, insécurité endémique — ses instruments et ses marges de manœuvre sont demeurés structurellement insuffisants pour répondre aux besoins de stabilisation et de développement.

2.1. Une efficacité limitée sur l'inflation et le taux de change

L'un des principaux objectifs de la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 a été de contenir l'inflation et de stabiliser le taux de change, dans un contexte marqué par des chocs externes répétés et des déséquilibres internes persistants. Si certaines mesures ont permis d'obtenir des résultats ponctuels, leur efficacité demeure limitée et fragile, confirmant que la politique monétaire haïtienne agit davantage comme un instrument défensif que comme un levier de transformation durable.

Du côté de l'inflation, les résultats ont été mitigés. La hausse des taux directeurs, l'émission de bons BRH et le renforcement des réserves obligatoires ont permis de réduire la liquidité et de ralentir temporairement la hausse des prix, notamment en 2023–2024. Toutefois, cette désinflation relative s'explique en grande partie par le recul des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires, lié au resserrement monétaire des grandes banques centrales, plutôt que par l'efficacité intrinsèque des instruments domestiques (FMI, 2023; World Bank, 2024). L'inflation en Haïti reste principalement importée, en raison de la forte dépendance du pays aux importations et de sa dollarisation structurelle. Les politiques monétaires restrictives ont donc eu une portée limitée, car elles ne pouvaient pas corriger les causes externes et structurelles de la hausse des prix.

Le même constat s'applique au taux de change. Les interventions répétées de la BRH sur le marché des changes ont ralenti la dépréciation de la gourde et, par moments, produit une stabilisation relative (FMI, 2024). Cependant, ces interventions ont eu pour contrepartie une érosion rapide des réserves internationales, qui restent inférieures au seuil critique de trois mois d'importations (World Bank, 2024). De plus, la dollarisation de l'économie limite fortement l'efficacité de ces mesures : les

agents économiques continuent de préférer détenir leurs actifs en dollars, ce qui réduit l’ancrage de la gourde et alimente une spirale de défiance.

En pratique, cette efficacité limitée révèle la contradiction structurelle de la politique monétaire en Haïti. Stabiliser le taux de change et contenir l’inflation exige des politiques restrictives qui assèchent le crédit et accentuent la récession. Mais relancer l’économie accroît la demande de devises et compromet immédiatement la stabilité nominale. Cette dynamique circulaire illustre la pertinence du triangle d’incompatibilité (Providence, 2022) : la BRH peut obtenir des succès ponctuels sur l’inflation et le taux de change, mais seulement au prix de l’aggravation des déséquilibres budgétaires et productifs.

L’efficacité limitée de la politique monétaire sur l’inflation et le taux de change entre 2020 et 2025 souligne les contraintes d’un État fragile. Si les interventions de la BRH ont produit des stabilisations temporaires, elles n’ont pas modifié les causes structurelles de l’instabilité : dépendance aux importations, dollarisation et faiblesse productive. Ces résultats confirment que la politique monétaire haïtienne reste un outil de gestion défensive, incapable de générer une stabilité durable sans transformation structurelle de l’économie.

2.2. Une incapacité à soutenir durablement l’économie réelle

Au-delà des résultats limités obtenus sur l’inflation et le taux de change, la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 révèle une incapacité persistante à soutenir durablement l’économie réelle. Cette limite structurelle s’explique par la combinaison d’instruments monétaires essentiellement défensifs, d’une faible profondeur du système financier et d’un environnement marqué par la dollarisation, l’informalité et l’insécurité. En dépit d’interventions répétées et de réformes ponctuelles, la Banque de

la République d'Haïti (BRH) n'a pas réussi à transformer ses succès nominaux en gains productifs ou sociaux tangibles.

Premièrement, les instruments utilisés — hausse des taux directeurs, émissions massives de bons BRH, relèvement des réserves obligatoires — ont eu pour effet de drainer la liquidité disponible et de limiter drastiquement le crédit au secteur privé (BRH, 2020–2025). Les banques commerciales, préférant placer leurs excédents de trésorerie dans des titres publics sûrs et rémunérateurs, ont réduit leur exposition au financement productif. Cette logique d'« intermédiation stérile » a fragilisé les petites et moyennes entreprises, moteurs essentiels de l'économie réelle, en les privant de ressources pour investir et créer des emplois.

Deuxièmement, l'économie haïtienne est demeurée fortement dépendante des importations pour ses besoins de consommation et de production. Dès lors, toute injection de liquidité supplémentaire — que ce soit par des politiques budgétaires expansives ou par des transferts externes — s'est traduite par une augmentation de la demande en devises, accentuant la pression sur le taux de change (FMI, 2023). Dans ce contexte, la BRH n'a pu que réagir par des politiques restrictives, neutralisant les effets potentiellement positifs sur la croissance.

Troisièmement, les faiblesses institutionnelles et sécuritaires ont compromis la transmission de la politique monétaire vers l'économie réelle. L'insécurité généralisée, les blocages des circuits logistiques et l'absence de confiance dans les institutions publiques ont détourné les agents économiques des circuits formels, renforçant l'informalité et la dollarisation (ICG, 2023). Ainsi, même lorsque la BRH parvenait à stabiliser temporairement la gourde, cette stabilisation restait sans effet durable sur l'investissement productif ou la création d'emplois.

Enfin, cette incapacité à soutenir l'économie réelle illustre la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). En choisissant de privilégier la stabilité nominale et la crédibilité externe, la BRH a sacrifié le financement productif et l'investissement social. Inversement, toute tentative de relance aurait accru les pressions inflationnistes et fragilisé la stabilité monétaire. Ce cercle vicieux a condamné la politique monétaire haïtienne à rester défensive, incapable de transformer les ajustements macroéconomiques en gains structurels.

La politique monétaire haïtienne sur la période 2020–2025 démontre son incapacité à soutenir durablement l'économie réelle. Les instruments mobilisés ont produit des stabilisations ponctuelles, mais au prix d'une contraction du crédit et d'une accentuation de la dépendance externe. En l'absence d'un cadre institutionnel robuste et d'une stratégie de développement productif, la politique monétaire demeure un outil de gestion conjoncturelle, sans capacité de transformation.

2.3. Une dépendance accrue aux bailleurs et au FMI

La période 2020–2025 a vu s'accroître de manière significative la dépendance d'Haïti aux bailleurs internationaux, et en particulier au FMI, dans la gestion de sa politique monétaire et budgétaire. Si cette dépendance n'est pas nouvelle — l'économie haïtienne étant historiquement arrimée aux financements concessionnels et aux programmes d'assistance —, elle a atteint un seuil critique avec l'adoption du principe de « financement monétaire nul » et l'impossibilité pour l'État de recourir à ses propres marges de manœuvre pour financer ses dépenses.

D'une part, le financement public s'est trouvé subordonné à l'appui extérieur. L'arrêt du recours au financement monétaire par la Banque de la République d'Haïti (BRH) a rendu l'État tributaire

de prêts concessionnels et de dons budgétaires pour combler ses déficits (FMI, 2024). Cette dépendance a transformé la politique budgétaire en une fonction largement déterminée par la disponibilité et les conditions fixées par les bailleurs, notamment en matière de transparence, de réduction des subventions et de discipline fiscales (World Bank, 2024). En conséquence, la souveraineté budgétaire nationale a été réduite à une variable d'ajustement dans un cadre défini de l'extérieur.

D'autre part, la politique monétaire elle-même est devenue un instrument de signal destiné aux partenaires internationaux. Les Notes de politique monétaire de la BRH mettent désormais en avant la conformité aux standards de bonne gouvernance économique, la rigueur dans la gestion des liquidités et l'accumulation de réserves internationales, dans une logique de crédibilité externe (BRH, 2024). Cette orientation renforce la confiance des bailleurs, mais elle accentue la perception interne d'une politique économique tournée vers l'extérieur plutôt que vers les besoins sociaux et productifs de la population.

Cette dépendance accrue se traduit également par un affaiblissement de la légitimité interne. La mise en œuvre de mesures impopulaires, comme la réduction des subventions énergétiques ou la compression des dépenses sociales, alimente la défiance de la population envers les institutions nationales (ICG, 2023). L'État haïtien apparaît comme le relais d'agendas extérieurs, aggravant le sentiment de dépossession et d'exclusion d'une population déjà fragilisée.

Enfin, cette dynamique confirme la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). L'interdiction du financement monétaire, conçue pour stabiliser la monnaie et rassurer les bailleurs, prive l'État des moyens de soutenir la relance économique. L'accès aux ressources extérieures devient

alors le seul levier de financement public, mais il implique une dépendance croissante aux conditionnalités internationales. La stabilité nominale, obtenue au prix de l'autonomie budgétaire et monétaire, s'accompagne donc d'une fragilisation de la légitimité interne et d'un verrouillage de la souveraineté économique.

La période 2020–2025 illustre une accentuation de la dépendance d'Haïti au FMI et aux bailleurs, au point que la politique monétaire et budgétaire est devenue indissociable de leurs conditionnalités. Cette dépendance, si elle permet de maintenir la crédibilité externe et l'accès aux financements, réduit les marges de souveraineté interne et accentue la fracture entre l'État et la société. Elle confirme que, dans un État fragile, la stabilité nominale est souvent obtenue au prix d'une perte d'autonomie politique et institutionnelle.

2.4. Confirmation empirique de l'incompatibilité des choix publics

L'expérience haïtienne de 2020 à 2025 fournit une confirmation empirique éclatante de la théorie de l'incompatibilité des choix publics élaborée par Providence (2022). Cette théorie postule qu'un État fragile ne peut simultanément atteindre trois objectifs fondamentaux : la stabilité monétaire, le financement public et la relance économique. L'analyse des mesures adoptées par la Banque de la République d'Haïti (BRH) et par le gouvernement montre que chaque tentative de concilier ces objectifs s'est soldée par des arbitrages défensifs, révélant l'impossibilité structurelle de les combiner durablement.

Le premier volet de ce constat concerne la stabilité monétaire. Par des instruments tels que l'émission de bons BRH, la hausse des taux directeurs et les interventions de change, la BRH a réussi à ralentir la dépréciation de la gourde et à contenir partiellement l'inflation importée (BRH, 2024). Ces résultats, présentés comme

des succès auprès des bailleurs, se sont toutefois accompagnés d'une contraction de la liquidité et d'un affaiblissement du crédit, limitant la capacité de l'économie réelle à se redresser.

Le second volet est lié au financement public. Lorsque la BRH a soutenu le Trésor par des avances monétaires, comme en 2020–2022, cela a permis à l'État de maintenir ses dépenses de fonctionnement et certaines subventions sociales, mais au prix d'une forte poussée inflationniste et d'une déstabilisation du taux de change (FMI, 2023). À l'inverse, l'adoption stricte du principe de « financement monétaire nul » en 2023–2024 a certes renforcé la crédibilité externe, mais elle a réduit drastiquement la capacité de l'État à investir dans les infrastructures et à répondre aux besoins sociaux, aggravant la récession et accentuant la pauvreté (World Bank, 2024).

Le troisième volet concerne la relance économique, restée largement compromise. Toute tentative d'expansion du crédit ou de dépenses publiques a immédiatement alimenté la demande de devises et fragilisé la stabilité nominale, en raison de la forte dépendance du pays aux importations. Ainsi, même lorsque la croissance a été identifiée comme un objectif stratégique, elle a été subordonnée à la discipline budgétaire et monétaire, ce qui a empêché tout redressement durable de l'économie réelle.

Ce cycle d'arbitrages illustre concrètement la logique du triangle d'incompatibilité. Stabiliser la monnaie fragilise le financement public et la relance ; financer l'État déstabilise la monnaie et compromet la crédibilité externe ; soutenir la croissance alimente la demande en devises et accroît la vulnérabilité externe. Chaque choix effectué entre 2020 et 2025 a confirmé ce dilemme, transformant la politique économique haïtienne en un exercice permanent de gestion défensive, sans perspectives de transformation structurelle.

La période 2020–2025 confirme la validité empirique de la théorie de Providence : la politique économique haïtienne est enfermée dans un cycle d'arbitrages impossibles, où chaque succès nominal se paie d'échecs réels. Cette confirmation souligne que, dans un État fragile, la sortie du cercle vicieux ne peut venir d'un simple ajustement monétaire ou budgétaire, mais nécessite une refondation structurelle intégrant souveraineté monétaire ajustée, relance productive et légitimité institutionnelle.

L'analyse empirique des années 2020–2025 montre que la BRH, malgré une gestion pragmatique des crises, demeure prisonnière de ses limites structurelles : instruments restrictifs coûteux, absence de relais productifs, dépendance aux bailleurs, faible légitimité interne. L'institution réussit à maintenir une stabilité minimale, mais échoue à transformer ses acquis monétaires en leviers de croissance et de résilience. Cette évaluation confirme que les incompatibilités mises en évidence ne sont pas abstraites, mais bien ancrées dans les pratiques et les résultats concrets de la politique monétaire.

3. Confirmation de la théorie d'incompatibilité des choix publics

L'analyse des pratiques de la Banque de la République d'Haïti (BRH) au cours de la période 2020–2025 confirme, avec une rigueur empirique rare, la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics développée par Providence (2022). Cette théorie postule qu'un État fragile ne peut simultanément satisfaire trois impératifs essentiels : assurer la stabilité monétaire, garantir le financement public, et stimuler le développement économique. Tout effort pour répondre à deux de ces objectifs se réalise au détriment du troisième, créant un cycle d'arbitrages impossibles. La séquence étudiée, marquée par une

succession de crises et d'interventions monétaires contradictoires, illustre parfaitement cette logique.

3.1. La stabilité monétaire au détriment du financement et du développement

L'un des paradoxes majeurs de la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 réside dans la priorisation de la stabilité monétaire au prix d'un affaiblissement du financement public et d'un ralentissement du développement économique. Si cette orientation a permis de renforcer la crédibilité externe du pays auprès des bailleurs, elle a également révélé les limites d'une stratégie fondée sur la discipline nominale dans un contexte d'extrême fragilité institutionnelle et sociale.

Du point de vue monétaire, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a adopté des politiques restrictives, renforcées après 2023 avec l'engagement au principe de « financement monétaire nul ». L'objectif affiché était de contenir l'inflation et de stabiliser le taux de change à travers une combinaison d'instruments : émission massive de bons BRH, relèvement des taux directeurs, augmentation des réserves obligatoires et interventions régulières sur le marché des changes (BRH, 2024). Ces mesures ont, dans une certaine mesure, réussi à ralentir la dépréciation de la gourde et à limiter la spirale inflationniste (FMI, 2024).

Cependant, ces acquis ont été obtenus au détriment du financement public. L'interdiction faite à la BRH de soutenir le Trésor par des avances monétaires a privé l'État de ressources indispensables dans un pays où les recettes fiscales demeurent structurellement faibles (moins de 12 % du PIB) (World Bank, 2024). Cette contrainte a conduit à une compression budgétaire qui a réduit la capacité de l'État à investir dans les infrastructures, à soutenir les services sociaux et à répondre aux urgences humanitaires et sécuritaires. Loin d'être neutre, la discipline

monétaire a ainsi contribué à fragiliser encore davantage un État déjà affaibli par l'instabilité politique et la défiance institutionnelle.

Sur le plan du développement économique, la stabilisation monétaire s'est traduite par une contraction de la liquidité et un rationnement du crédit. Les banques commerciales, attirées par la rentabilité des titres de la BRH, ont délaissé le financement des petites et moyennes entreprises, accentuant le phénomène d'« intermédiation stérile ». Les secteurs productifs, en particulier l'agriculture et l'industrie légère, sont restés sous-financés, alors même qu'ils constituent des piliers essentiels pour la relance économique et la sécurité alimentaire. En conséquence, la stabilisation nominale n'a pas été accompagnée d'une dynamique de croissance, mais d'une aggravation de la récession et d'une accentuation de la pauvreté (ICG, 2023).

Ce paradoxe illustre parfaitement la dynamique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). En choisissant de stabiliser la monnaie, la BRH a sacrifié le financement public et la relance économique. À l'inverse, une politique orientée vers la relance par la dépense aurait compromis la stabilité nominale, tandis qu'un soutien accru au financement public aurait alimenté l'inflation et affaibli la crédibilité externe. La priorité donnée à la stabilité monétaire s'est donc traduite par une stratégie défensive, obtenue au détriment du développement et de la légitimité interne.

L'accent mis sur la stabilité monétaire entre 2020 et 2025 a renforcé la crédibilité externe d'Haïti, mais au prix d'une contraction du financement public et d'un affaiblissement des perspectives de développement. Cette orientation confirme que, dans un État fragile, la défense de la monnaie, lorsqu'elle est érigée en objectif prioritaire, engendre des coûts sociaux et

économiques considérables, validant empiriquement la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics.

3.2. Le financement public, facteur de déstabilisation monétaire

L'expérience haïtienne entre 2020 et 2025 démontre que le financement public, lorsqu'il repose sur le recours à la création monétaire ou sur un endettement mal calibré, constitue un puissant facteur de déstabilisation monétaire. Si ce levier a permis de combler temporairement les déficits budgétaires chroniques et de répondre à certaines urgences sociales, il a en même temps alimenté l'inflation, fragilisé le taux de change et miné la crédibilité de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

Dans les années 2020–2022, avant l'adoption stricte du principe de « financement monétaire nul », la BRH a régulièrement accordé des avances au Trésor pour financer les dépenses publiques, notamment le paiement des salaires et les subventions aux produits pétroliers (BRH, 2022). Bien que nécessaire pour maintenir un minimum de continuité dans l'action publique, ce mécanisme a rapidement eu des effets inflationnistes, en accroissant la masse monétaire sans contrepartie productive. Dans une économie où plus de 60 % des biens de consommation sont importés, cette expansion de liquidité a exercé une pression immédiate sur le marché des changes, provoquant une accélération de la dépréciation de la gourde (FMI, 2023).

La dollarisation structurelle de l'économie a accentué cette dynamique. Les agents économiques, anticipant l'érosion rapide de la valeur de la gourde, ont converti leurs revenus en dollars, ce qui a accentué la demande de devises et fragilisé davantage les réserves internationales de la BRH (World Bank, 2024). Ce comportement rationnel dans un contexte de défiance monétaire a eu pour effet pervers de réduire l'efficacité des interventions de

change, rendant la stabilisation de plus en plus coûteuse et incertaine.

Le recours au financement public par création monétaire a également entraîné une perte de crédibilité institutionnelle. La BRH, perçue comme un instrument au service du Trésor, a vu ses engagements de stabilité remis en question par les marchés et par les bailleurs internationaux. Ce déficit de crédibilité a alimenté une spirale de défiance : plus l'État recourait à la création monétaire, plus les agents anticipaient la dépréciation et l'inflation, renforçant ainsi le cercle vicieux de l'instabilité.

Cette expérience illustre parfaitement la logique du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). En privilégiant le financement public pour faire face aux besoins sociaux et politiques, l'État haïtien a compromis la stabilité monétaire et aggravé la vulnérabilité externe. Inversement, chaque tentative de rétablir la discipline monétaire par le financement monétaire nul a contraint l'État à réduire ses dépenses, accentuant la récession et la pauvreté. Dans ce cadre, le financement public apparaît comme une arme à double tranchant : indispensable à court terme, mais profondément déstabilisateur à moyen et long terme.

Le financement public, en l'absence de ressources fiscales suffisantes et de financements concessionnels stables, a constitué un facteur central de déstabilisation monétaire en Haïti entre 2020 et 2025. Si ce levier a permis de maintenir l'État à flot, il a alimenté l'inflation, accéléré la dollarisation et sapé la crédibilité de la BRH. Cette contradiction confirme que, dans un État fragile, le financement public non soutenu par une réforme structurelle devient rapidement un vecteur d'instabilité.

3.3. La relance économique, source d'inflation et de tensions de change

La tentative de promouvoir une relance économique en Haïti entre 2020 et 2025 s'est heurtée à une contradiction structurelle : loin de consolider la stabilité macroéconomique, chaque effort de stimulation de la demande interne a alimenté l'inflation et accentué les tensions sur le marché des changes. Ce paradoxe s'explique par la structure particulière de l'économie haïtienne, marquée par une dépendance massive aux importations, une dollarisation avancée et une base productive insuffisante.

En premier lieu, les politiques de soutien à l'activité — qu'il s'agisse d'augmentations salariales dans le secteur public, de subventions ponctuelles ou de mesures de crédit en faveur des ménages et des entreprises — ont immédiatement accru la demande de biens importés (BRH, 2023). Dans une économie où plus de 60 % des biens de consommation proviennent de l'extérieur, cette hausse de la demande s'est traduite par une pression accrue sur les devises, entraînant une dépréciation de la gourde. L'effet multiplicateur attendu de la relance a été neutralisé par une fuite des ressources vers l'extérieur, confirmant la fragilité de l'économie domestique (World Bank, 2024).

En second lieu, cette dynamique a alimenté l'inflation importée. La dépréciation du taux de change, combinée à la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires après 2022, a entraîné une augmentation du coût de la vie. Même lorsque la BRH a intensifié ses interventions de change et resserré sa politique monétaire, les effets de la relance budgétaire se sont traduits par une accélération des prix domestiques, réduisant le pouvoir d'achat des ménages (FMI, 2023). Cette spirale a confirmé que, dans une économie dollarisée, toute relance interne se heurte à la contrainte externe.

En troisième lieu, les tentatives de relance ont accru les tensions sur le marché des changes. Chaque injection de liquidité par la dépense publique ou le crédit bancaire a stimulé la demande de dollars, entraînant une érosion rapide des réserves internationales. La BRH, contrainte d'intervenir régulièrement pour contenir la volatilité, a vu son espace de manœuvre s'amenuiser, accentuant la dépendance aux financements concessionnels (BRH, 2023; FMI, 2024). Ainsi, la relance, loin de renforcer la résilience, a accentué la vulnérabilité externe et réduit la crédibilité monétaire.

Enfin, cette dynamique illustre la pertinence du triangle d'incompatibilité (Providence, 2022). Relancer l'économie par des mesures budgétaires et monétaires expansives a compromis la stabilité des prix et du taux de change. Inversement, défendre la stabilité nominale exige de limiter la relance, au prix d'une récession prolongée. Dans un contexte d'État fragile, la relance économique, indispensable pour répondre aux urgences sociales, s'est transformée en facteur d'instabilité, confirmant l'impossibilité de concilier simultanément développement, stabilité et financement public.

La relance économique en Haïti entre 2020 et 2025, bien qu'indispensable pour répondre aux besoins sociaux, a alimenté l'inflation et aggravé les tensions de change. Ce paradoxe révèle la vulnérabilité d'une économie ouverte et dollarisée, où la moindre expansion de la demande interne se traduit par une pression externe insoutenable. Cette dynamique confirme que, dans un État fragile, la relance économique ne peut réussir sans une transformation structurelle profonde de la base productive et une réduction de la dépendance aux importations.

3.4. La circularité des arbitrages impossibles

L'expérience haïtienne entre 2020 et 2025 illustre avec acuité la circularité des arbitrages impossibles auxquels la Banque de la

République d'Haïti (BRH) et l'État se sont trouvés confrontés. Chaque décision prise pour répondre à un objectif — stabiliser la monnaie, financer l'État ou relancer l'économie — a inévitablement généré des déséquilibres dans les deux autres dimensions, ramenant le système à son point de départ. Cette dynamique circulaire démontre la force contraignante du triangle d'incompatibilité formulé par Providence (2022).

Lorsqu'il a été choisi de prioriser la stabilité monétaire, notamment par le resserrement de la liquidité, l'émission de bons BRH et les interventions sur le marché des changes, la gourde a temporairement résisté aux pressions de dépréciation, et l'inflation a connu des phases de ralentissement (BRH, 2024). Mais ces résultats ont été obtenus au prix d'une contraction du crédit, d'une récession aggravée et d'une compression budgétaire, compromettant à la fois la relance et la fourniture des biens publics (FMI, 2024).

Inversement, lorsque l'État a mobilisé le financement public par le biais d'avance de la BRH, comme en 2020–2022, cela a permis de maintenir certaines subventions et d'amortir les effets sociaux des crises multiples. Toutefois, ce choix a immédiatement provoqué une expansion monétaire, une hausse de l'inflation et une dépréciation rapide de la gourde, fragilisant la stabilité nominale et sapant la crédibilité externe (World Bank, 2023).

Enfin, les tentatives de relance économique, indispensables face à l'explosion de la pauvreté et à la désorganisation des circuits productifs, ont renforcé la demande d'importations et de devises, alimentant les tensions sur le marché des changes et accentuant l'inflation importée (ICG, 2023). Ainsi, chaque impulsion donnée à la croissance interne s'est traduite par une pression externe insoutenable, ramenant la BRH vers une logique défensive de stabilisation.

Cette circularité des arbitrages confirme que, dans un contexte de fragilité structurelle, les choix publics haïtiens ne relèvent pas d'un équilibre optimal, mais d'un enchaînement d'ajustements défensifs où chaque solution partielle génère une nouvelle contrainte. Les succès ponctuels dans un domaine — stabilisation du change, réduction du déficit, stimulation de la demande — se sont inévitablement transformés en échecs dans les deux autres. Ce mécanisme d'« oscillation contrainte » illustre la nature systémique du triangle d'incompatibilité.

La période 2020–2025 révèle que la politique économique haïtienne est enfermée dans une circularité d'arbitrages impossibles : stabiliser la monnaie fragilise le financement et la croissance, financer l'État alimente l'instabilité monétaire, et relancer l'économie accroît la pression externe. Cette logique circulaire démontre que, dans un État fragile, les instruments classiques de la politique monétaire et budgétaire ne peuvent briser le cycle, confirmant la nécessité d'une refondation structurelle et institutionnelle.

3.5. Une validation empirique de la théorie

L'analyse de la politique monétaire et budgétaire haïtienne entre 2020 et 2025 constitue une validation empirique directe de la théorie de l'incompatibilité des choix publics développée par Providence (2022). Selon ce cadre analytique, un État fragile ne peut simultanément atteindre trois objectifs fondamentaux : assurer la stabilité monétaire, garantir le financement public et soutenir la relance économique. L'expérience haïtienne démontre que, loin d'être une abstraction théorique, ce dilemme est une réalité concrète et quotidienne dans la conduite de l'action publique.

Le choix de la stabilité monétaire a produit des résultats ponctuels, notamment en matière de ralentissement de l'inflation et de

stabilisation relative de la gourde (BRH, 2024). Mais ces acquis se sont accompagnés d'une contraction sévère du crédit, d'une récession persistante et d'une compression budgétaire, confirmant que la défense de la monnaie ne peut être dissociée de coûts économiques et sociaux élevés (FMI, 2024; World Bank, 2024).

À l'inverse, les périodes où le financement public a été privilégié par la BRH — notamment en 2020–2022 à travers des avances au Trésor — ont permis de maintenir certaines dépenses sociales et subventions, mais elles ont immédiatement alimenté l'inflation et accéléré la dépréciation de la gourde. La stabilité nominale a été fragilisée, et la crédibilité externe affaiblie, démontrant que l'activation de ce levier budgétaire aggrave les déséquilibres monétaires.

Quant aux efforts de relance économique, qu'ils aient pris la forme d'un soutien au crédit ou d'une augmentation de la dépense publique, ils se sont traduits par une hausse de la demande d'importations et une pression accrue sur le marché des changes. Ces dynamiques ont conduit à un retour rapide de l'inflation et à une érosion des réserves internationales, confirmant que la relance, dans un contexte de dépendance structurelle aux importations, alimente paradoxalement l'instabilité (ICG, 2023).

Ces enchaînements révèlent la circularité des arbitrages impossibles : stabiliser la monnaie compromet le financement et la croissance ; financer l'État déstabilise la monnaie ; relancer l'économie alimente inflation et tensions de change. Cette circularité confirme que la théorie de Providence ne se limite pas à une conceptualisation académique, mais trouve une traduction empirique claire dans la réalité haïtienne de 2020–2025.

L'expérience haïtienne sur la période 2020–2025 constitue une validation empirique robuste de la théorie de l'incompatibilité des choix publics. Chaque tentative de conciliation des trois objectifs

fondamentaux s'est heurtée à une impossibilité structurelle, transformant la politique monétaire et budgétaire en un exercice permanent d'arbitrages défensifs. Cette validation souligne l'urgence de repenser la politique économique dans une perspective systémique, intégrant à la fois les contraintes institutionnelles, les vulnérabilités externes et les impératifs de développement productif.

La période 2020–2025 illustre de manière exemplaire la validité de la théorie de l'incompatibilité des choix publics. Chaque orientation de la BRH s'est inscrite dans un arbitrage contraint, où la satisfaction de deux objectifs impliquait le sacrifice du troisième. Cette dynamique confirme que les limites de la politique monétaire haïtienne ne résident pas seulement dans les instruments utilisés, mais dans la structure même d'un État fragile, dépendant et fragmenté. Ce constat ouvre la voie à une réflexion normative : si les incompatibilités sont structurelles, comment penser une refondation capable de les atténuer ou de les dépasser ?

Conclusion du Chapitre 10

L'examen de la période 2020–2025 a permis de confirmer que les contradictions récurrentes de la politique monétaire haïtienne ne relèvent pas d'erreurs techniques isolées ni de simples contingences conjoncturelles, mais traduisent l'existence d'incompatibilités structurelles inscrites au cœur du fonctionnement de l'État et de l'économie. Les crises successives — pandémie, séisme, flambée des prix internationaux, insécurité chronique, dépendance au FMI — ont joué le rôle de révélateurs, mettant en lumière les tensions profondes entre trois objectifs cardinaux : assurer la stabilité monétaire, financer le

fonctionnement de l'État et soutenir le développement économique.

L'analyse empirique a montré que chaque tentative de satisfaire deux de ces objectifs s'est réalisée au détriment du troisième. Lorsque la BRH a privilégié la stabilité monétaire, elle a contracté le crédit et réduit les marges de manœuvre budgétaires, aggravant la récession et la pauvreté. Lorsque l'État a recouru au financement monétaire, la stabilité a été compromise par l'inflation et la dépréciation de la gourde. Et lorsque des mesures expansionnistes ont été prises pour soutenir l'activité, elles ont fragilisé la monnaie et alimenté les déséquilibres externes. Ce cycle d'arbitrages impossibles, répété sur toute la période, confirme la pertinence de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022).

Ces incompatibilités ne sont pas seulement économiques : elles traduisent la fragilité politique et institutionnelle d'Haïti. La faiblesse de la mobilisation fiscale, la dollarisation partielle, l'importance de l'informalité et la dépendance aux transferts de la diaspora réduisent l'autonomie de l'action publique et enferment la politique monétaire dans une logique défensive. La BRH, malgré des efforts pour renforcer sa crédibilité et respecter ses engagements avec les bailleurs, se trouve ainsi contrainte de privilégier la stabilité nominale au détriment de l'investissement productif et des besoins sociaux.

La conclusion de ce chapitre est double. D'une part, la validité empirique de la théorie de Providence est désormais attestée : l'expérience haïtienne de 2020–2025 constitue une démonstration concrète de l'impossibilité de concilier simultanément stabilité, financement et développement dans un État fragile. D'autre part, la reconnaissance de ces incompatibilités appelle à un changement de paradigme : plutôt que de chercher à maintenir une

impossible conciliation, il s'agit d'assumer des arbitrages clairs, de hiérarchiser les objectifs et de redéfinir les instruments de manière à minimiser les coûts sociaux et à renforcer la résilience interne.

Ainsi, ce chapitre clôt le diagnostic critique en établissant la nature structurelle des limites de la politique monétaire en Haïti. Il ouvre la voie à la réflexion normative de la suite de l'ouvrage : comment dépasser ces incompatibilités, ou du moins les transformer en leviers, afin de concevoir une politique monétaire ajustée, inclusive et orientée vers le développement ?

Travaux cités

BRH. (2020–2025). *Notes sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2021). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2022). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2023). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

BRH. (2024). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.

- FMI. (2023). *Haiti: Staff Report for the 2023 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- ICG. (2023). *Haiti: A Path to Stability*. Brussels: International Crisis Group.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- World Bank. (2023). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank. (2024). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.